

AFEST : cadre réglementaire et bonnes pratiques – Instant learning

Recourir à l'action de formation en situation de travail (AFEST) dans son entreprise

PUBLIC

Responsables formation – Chargés formation – Responsables RH – Responsables de développement RH – Assistants RH – Collaborateurs de la fonction RH

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience du pilotage de la formation professionnelle

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Format condensé pour maximiser l'acquisition de compétences opérationnelles

Flexibilité grâce à un format entièrement à distance et court

Alternance d'éléments techniques et exercices pratiques

Peut être associé à d'autres classes virtuelles pour approfondir progressivement vos compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Code
701052

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre réglementaire de l'AFEST
- Déterminer les étapes clés pour développer l'AFEST

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Identifier le cadre réglementaire de l'Action de formation en situation de travail (AFEST)

- Les exigences législatives et réglementaires : loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Intégration de l'AFEST à sa stratégie de formation
- Puzzle pédagogique : les conditions pour qualifier une AFEST

Déterminer les étapes clés pour développer l'AFEST

- Quelles sont les étapes du déploiement d'une AFEST ?
- Identification des rôles et responsabilités
- Formaliser les documents de traçabilité
- Mindmapping : boîte à outils de l'AFEST
- Focus sur deux spécificités de l'AFEST : l'analyse du travail (méthodologies) et l'analyse réflexive (posture et méthodologie)
- Mise en situation : l'instruction au sosie pour analyser le travail réel
- Diagnostic individuel : Pourquoi déployer une AFEST ? Partage d'expériences et témoignages sur les opportunités et points de vigilance pour réaliser mon projet de FEST

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 7 Déc. 2026

